

Décision Générale colonial

Décision n° 22-93-1904 Mouvement.

n° 22-93-1904

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 26 juillet 1904
Numéro JO n° 93 du 01/08/1904	Date du numéro 1 août 1904

TEXTE INTÉGRAL

les sieurs Malka et Tessama, agents de la police rurale, sont licenciés à compter du 16 juillet. La solde du sieur Youssouf Abdallah, interprète de la justice, est portée de 55 à 60 francs par mois.